

# Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire

Réf: 766f07

Tel: +33 3 88 41 31 93

Fax : +33 3 90 21 41 34

pace.com@coe.int

internet: www.coe.int/press



COUNCIL OF EUROPE  
CONSEIL DE L'EUROPE

47 membres

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Monténégro  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
Ukraine

## Terrorisme : Dick Marty met en doute l'équité des listes noires du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'Union européenne

Strasbourg, 09.11.2007 – Dans son dernier rapport, Dick Marty (Suisse, ADLE), rapporteur de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), examine si les groupes et individus inscrits sur les « listes noires » du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'Union européenne en raison de leurs liens avec le terrorisme sont traités conformément aux normes du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme.

Le rapport sera examiné, le lundi 12 novembre 2007, par la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'APCE à Paris. Cette réunion n'est pas ouverte à la presse, mais le rapport sera rendu public, s'il est adopté.

\* \* \*

### M. Marty donnera une conférence de presse le lundi 12 novembre à 11 h au Bureau du Conseil de l'Europe à Paris (55 avenue Kléber, métro Boissière).

A cette occasion, sera également diffusé le témoignage vidéo de Youssef Nada, homme d'affaires musulman de soixante-dix-huit ans résidant en Suisse, auquel les Nations Unies ont imposé une interdiction de voyage et un gel de ses avoirs après qu'il eut été accusé d'avoir financé les attaques terroristes du 11 septembre 2001. Une enquête conduite quatre ans durant par le parquet suisse n'a pas permis de mettre en évidence la moindre infraction de la part de M. Nada, qui soutient que son nom a été abusivement inscrit sur cette liste.

Cette vidéo en qualité professionnelle pourra être téléchargée à partir du site web du Conseil de l'Europe dès lundi 12 novembre : <http://dl.coe.int>.

[Note introductive de M. Marty \(PDF\)](#)

[Site Internet du Comité des sanctions créé par la Résolution 1267 du Conseil de sécurité des Nations Unies](#)

L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.

Président : René van der Linden (Pays-Bas, PPE/DC) - Secrétaire Général de l'Assemblée : Mateo Sorinas.

Groupes politiques : SOC (Groupe Socialiste) ; PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen) ; ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe) ; GDE (Groupe des Démocrates européens) ; GUE (Groupe pour la Gauche unitaire européenne).